

## INFORMATIONS SUR LE SERVICE VIE SCOLAIRE DU LEGTA DE VENDOME

**Delphine SOLEWYN & Emilie LOUIS** : Conseillères Principales d'Education  
et **Grégory LOCUFIER** : Assistant Conseiller Principal d'Education  
répondent à toutes les questions sur la vie au lycée en général tél. : **02.54.67.44.06**

- **Pour toute absence, retard, ou autre motif** : veuillez contacter impérativement le service vie scolaire :  
[vs-legta.vendome@educagri.fr](mailto:vs-legta.vendome@educagri.fr) ou Tél. **02.54.67.44.06** (ligne directe)

**Merci de préciser impérativement dans l'objet de votre mail  
NOM – PRENOM ET CLASSE DE VOTRE ENFANT**

Numéro de permanence : **06 76 77 15 42 (en cas de fermeture du service administratif)**

## Trousseau des élèves INTERNES

### Fournitures à prévoir

- Une couette
- 2 parures de lit (90cm x 200 cm)
- 1 traversin ou 1 oreiller
- Un protège matelas imperméable (90x200)
- Nécessaire de toilette
- Une paire de chaussons
- 4 cadenas (à clé)
- Une paire de claquettes antidérapantes (pour éviter les chutes dans les douches)
- Une liseuse (petite lampe permettant de lire)

### Les règles de vie à l'internat

- Le silence est exigé à partir de 22h.
- Les lits doivent être faits chaque matin et les chambres rangées et aérées.
- Il est interdit de stocker des denrées périssables, d'introduire des objets contendants, bouilloire, cafetière ou des animaux dans les dortoirs.
- Le port des chaussons est obligatoire.
- **Tout traitement médical doit être remis à l'infirmière avec une copie de l'ordonnance.**

**Un lieu à vivre** : Les élèves sont accueillis en chambres de cinq ou six pour les secondes et premières, des chambres de trois pour les élèves de terminales avec salle d'eau privative.

**Un service aux élèves** : L'internat est fermé le vendredi soir et samedi soir. Il est ré-ouvert tous les dimanches soirs. Les élèves peuvent arriver à partir de 19h jusqu'à 22h. Le dîner n'est pas prévu.

**L'hébergement est un service rendu aux familles : tout manque de respect des personnes, des locaux ou du règlement pourra être sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive de l'internat.**

## LA VIE SCOLAIRE

Ecoute / Accompagnement / Bienveillance

**L'équipe éducative** se compose de deux CPE, d'un Technicien vie scolaire, de 9 Assistants d'Education et de 6 Maîtres au Pair.

### Leurs missions:

- Gestion du quotidien
- Accueil, écoute, surveillance...
- Accompagnement des élèves vers l'autonomie
- Encadrement des études et des temps à l'internat / Aide aux devoirs
- Animation des temps périscolaires

**Les Délégués élèves:** représentent les élèves au sein des différentes instances de l'établissement. Leur rôle est important dans l'organisation de la vie scolaire. Ils sont le lien privilégié entre les élèves et l'équipe éducative.

### Horaires

Lundi, mardi et jeudi : 07h45 - 18h30

Mercredi : 08h00-19h00

Vendredi : 07h45 - 17h00

### Foyer

Le foyer est ouvert de 8h00 à 20h30 tous les jours. Et de 20h30 à 21h30 sur inscription. Toutes les inscriptions aux clubs et aux différents évènements se font au foyer jusqu'au lundi matin pour la semaine à venir.

## LES CLUBS

Différents clubs sont mis en place : Club Musique, Théâtre, Poker, Cirque, Trompe de chasse...

D'autres activités sont encadrées par les assistants d'éducation et maitres au pair: Club Hand-ball, Zumba, Animaux, Musique, loisirs créatifs. Ces activités se déroulent les mercredis après-midi ou le soir de 20h30 à 21h30.

*« Si tous les clubs proposés ne me plaisent pas, je peux toujours monter mon propre club et voir avec la vie scolaire si on peut le mettre en place »*